

encore un des fils du Seigneur de Ste Thérèse. Telle est en un mot, l'histoire de cette famille distinguée dans laquelle le père de madame Dumont s'était choisie une épouse. Il était veuf lorsqu'il épousa Melle Dugué, ayant épousé en premières noces Suzanne Dupuis, fille de Paul Dupuis, Ecr, Seigneur de l'Île-aux-Oies Officier au régiment de Carignan-Salières, et Lieut-Général en la Prévosté de Québec, et de Dame Jeanne Couillard de l'Espinay.

M. Petit était intéressé dans la compagnie de la colonie; car en 1702, il céda ses droits dans la compagnie, pour la somme de 3,000 livres, à Nicolas Dupont, Seigneur de Neuville, Conseiller au Conseil Souverain.

Le 3 octobre 1716, pardevant Barbet, notaire à Québec, Alphonse de Tonty, Ecr, Capitaine de la marine, Commandant au fort Pontchartrain du Détroit, Procureur de Messire François de Callière, Chevalier, Seigneur de la Rochechelay, et de Gigny Conseiller ordinaire du Roi, et Secrétaire du Cabinet de sa Majesté, demeurant à Paris, unique héritier de Messire Hector de Callière, Gouverneur, etc, vendit à M. Petit, l'emplacement à Montréal, connu sous le nom de Pointe-à-Callière, avec la maison et dépendances telles qu'occupées par M. le Gouverneur de Callière.

Mais revenons à M. Dumont, sa femme lui apporta, au décès de son père, M. Petit, un fief de deux lieues et quart de front, sur trois de profondeur, sur la Rivière du Chêne, au-dessus de la seigneurie des Mille-Isles. De son côté M. Dumont se fit concéder un fief de quatre lieues et demi de front sur trois de profondeur, à la continuation du fief de sa femme. Le 12 octobre 1741 M. Dumont acheta du Sieur Bonaventure Le Gardeur de Croizille et de Marie Joseph de la Chauvignerie, sa femme, la Baronnie de Portneuf, et la revendit le 6 juin 1744, (avec le consentement de Illustrissime et Reverendissime Seigneur Henri Marie Dubreuil de Pontbriand; Evêque de Québec) aux Dames Ursulines de Québec.

Un mot sur cette Baronnie. En 1636 la compagnie de la Nouvelle-France concéda la seigneurie de Portneuf, à Jacques Le Neuf de la Potherie, Gouverneur des Trois-Rivières. La fille de M. de la Potherie, ayant épousé Messire René Robineau de Portneuf, Sieur de Becancour, Chevalier de St. Michel, etc., eût en dot la terre de Portneuf. En 1681 Louis XIV l'érigea en baronnie en faveur de René Robineau (ou de son fils). Une de ses filles (ou petites filles) Marie Anne Geneviève, eût possession de la baronnie, tant, comme sa part de la succession de son père, que par acquisition des autres héritiers; « *le Sieur et la Dame Desjordis et le Sieur Robineau de Portneuf.* » Elle épousa Charles Le Gardeur